

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 27 JUILLET 2020 A 19H00

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Vingt, le **27 JUILLET A 19H00**

Extrait affiché le :
28 juillet 2020

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

5ème séance 2020

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella, Mme ELI Emilie, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Budget principal Ville de
Raon l'Étape : approbation
du compte administratif 2019.

Absent(s) : /

N° 51/2020

Absent(s) excusé(s) : M. BURGER Emmanuel.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. PIERRAT-LABOLLE Julien à Monsieur le Maire

M. TARDIEU François à M. COLIN Joël

M. BAUDONNEL David à Mme TRIQUET Nadia

Mme PIANT Noëlle à M. SALÉRIO Philippe

Secrétaire de séance : M. RAMBOURG Bernard.

Après exposé du détail des comptes et hors la présence de Monsieur le Maire, Madame Magali COÏS, 1^{ère} Adjointe au Maire, propose au Conseil Municipal le vote du compte administratif 2019 du budget principal Ville de Raon l'Étape qui laisse apparaître un excédent d'exploitation de 260 922.76 € et un déficit d'investissement de 823 870.65 € restes à réaliser compris.

C'est par 22 voix pour et 2 abstentions ; celles de Monsieur le Maire et de Monsieur Julien PIERRAT-LABOLLE ayant donné procuration à Monsieur le Maire, que le Conseil Municipal approuve ce compte administratif 2019.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,